

## Débat sur le baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40)

On entend commenter quotidiennement l'évolution du **CAC40**<sup>1</sup>, souvent celle du **PIB**. Mais l'évolution des inégalités? Est-ce que ce serait moins important que les cours de la bourse ?

Pour combler cette lacune, voici le **BIP40**.

Ce n'est ni la Banque de France, la Commission des Opérations en Bourse, ni l'Insee qui produit ce nouvel indicateur, mais le « Réseau d'alerte contre les inégalités » (RAI), qui rassemble des associations de chômeurs, de mal-logés, aidées par des syndicalistes, des économistes et statisticiens, à partir des statistiques de l'Insee ou d'autres organismes officiels. Le mensuel Alternatives Economiques a publié dans son numéro d'avril 2002 un dossier présentant cet indice et ses composantes.

Le **BIP40**, indice synthétique, varie de 0 à 10 et croît avec les inégalités. Il aurait grimpé de **3,7** en 1982 à **6,0** en 1998 pour reculer légèrement à **5,9** en 2000

**Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Comment est fabriqué cet indice ?**

Il est composé de 24 séries dans le domaine du travail et de l'emploi, 5 séries dans celui de la santé, 16 sur les revenus et la consommation, 5 sur l'éducation, 4 sur la justice, 5 sur le logement...

**Pourquoi faut-il que ce soient des associations qui mènent la réflexion sur la construction de l'indice, rassemblent ces données, les diffusent avec l'appui d'un journal indépendant ?**

**L'Insee ne devrait-il pas calculer un tel indice ?**

**L'Insee s'intéresse-t-il moins aux questions sociales qu'aux questions économiques ?**

**Venez en débattre avec :**

**Jean-Baptiste Eyrault**, représentant du DAL (Droit au Logement)  
et **Thomas Coutrot**, statisticien-économiste,

**Judi 27 juin de 13h30 à 15h**

**Amphi 2 A l'ENSAE**

<sup>1</sup> Indice boursier de cotation assistée en continue des 40 plus grosses capitalisations françaises